

Association de Jeunesse

PUILLY

ARDENNES

FRANCE



Marche Populaire Internationale



Dimanche 09 Août 2026

Parcours de 5 – 10 – 15 – 20 km

**CHANGEMENT
LIEU DE
DEPART**

Membre de la FFSP n°F1161

Visa FFSP 2026 08 132 Z

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ : contact@ffsp.fr

[facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

Ne pas jeter sur la voie publique. Merci

I.P.N.S.

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Départ et arrivée : **ATTENTION, Changement lieu de départ cette année**

Rue de l'Eglise à CHARBEAUX
08370 PUILLY-CHARBEAUX

Horaires : Départ de 07H30 à 14H00
Arrivée limitée à 18 heures.

Parcours : Parcours fléchés : 5 –10 –15 –20 km, sans difficultés particulières.
Ouvert à tous, les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

Licence de participation :

La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de : 3 € ou une cotisation pour une licence famille de 6 € (enfants jusqu'à 16 ans)**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour. Licence gratuite pour les personnes handicapées. (Régulée par l'association)

Inscriptions : M^r HARMAND Loïc
9 Rue de l'Eglise
08370 PUILLY-CHARBEAUX
Tél. : 06.38.81.01.01
E-Mail : loicharmand@gmail.com

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Ravitaillement : Boissons et petites collations gratuites aux points de contrôle.
Possibilité de restauration à l'arrivée.

Avis importants : Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse. Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.

Secourisme : Assuré par nos soins. Urgence : 112

« Vous êtes victime ou témoin de violences dans le milieu Sportif ?
Signalez-le en écrivant à : Signal-sports@sports.gouv.fr »

***La marche aura lieu quelles que soient les conditions
météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal***